

Belgian Disability Forum asbl (BDF)
Conseil d'administration
2018-04-10

Présents :

Gisèle	Marlière	GM
Veerle	Van den Eede	VVDE
Emilie	De Smet	EDS
Peter	Schlembach	PSCH
Thomas	Dabeux	TD

Excusés

Pierre	Gyselincx	PG
Olivier	Magritte	OME
Daniel	Tresegnie	DTE

Secrétariat :

Véronique	Duchenne	VDE
-----------	----------	-----

1. Approbation du PV du 13/03/2018- Pour décision

EDS : Dans la partie informative – intervention et évaluation de l'AG : à positiver

GM : ODD – pas tirer épingle du jeu – mais on a fait une belle prestation
Pour le reste , OK

VVDE demande la traduction NL des PV. Certains aspects sont parfois très techniques et une traduction faciliterait son suivi.

PSCH: cela renforcerait aussi l'image du BDF en FL (travaux en interne au sein des associations, notamment)

VDE explique que la décision avait été prise il y a plusieurs années avec l'accord du CA et parce que le service de traduction avait du mal à suivre nos demandes.

Elle va demander au service de traduction d'assurer la traduction dans la mesure de leurs possibilités.

2. BDF – AG ordinaire et extraordinaire 2018 : Projet de Rapport- Pour décision

Le CA marque son accord

Le projet partira vers les associations du BDF

3. EDF – AGA 26-27/05/2018 – Vilnius - Pour information et décision

- a) Invitation
- b) Délégués
- c) Partenariat avec le secteur privé – Lignes de conduite

VDE : Olivier a assuré le suivi et le commentaire de la version originelle. Au début du mois de mai, il analysera, à l'occasion de l'examen des documents pour l'AGA, le projet actuel de l'EDF.

EDS a déjà des remarques ; elle les enverra au secrétariat

GM rappelle la vigilance à garder vis-à-vis des domaines du pharmaceutique, de la tabacologie, ...)

EDS : le document balise un grand nombre d'aspects

GM : est-ce qu'un financement politique serait un problème ?

PSCH : Les conseils nationaux du pays du donateurs seront consultés et chaque suggestion repassera par le Board de l'EDF qui prendra la décision finale

PSCH fait part de son expérience personnelle à l'AGA : il ne connaissait personne et les badges ne sont pas explicites car le nom de l'association ou de conseil apparaît souvent sous la forme d'acronyme ; il suggère de préparer la liste pour Emilie et Veerle une liste avec les personnes participantes

GM : il faut le demander à l'EDF car on ne les reçoit plus ces dernières années

4. UNCRPD – General comment – Art.4.3 : prise en considération Pour information et discussion

- a) Texte
- b) ONU - Appel à soumission de commentaires → VDE : contribution attendue 15 mai
- c) EDF – Appel à soumission de commentaires → VDE : contribution attendue pour le 16 avril : pas possible pour le BDF

EDS : a parcouru la note en anglais. Elle est vaste et aborde de nombreux aspects ? Elle est aussi l'occasion de se poser la question du fonctionnement en interne . est-on d'accord avec les concepts utilisés ?; on parle d'associations « of » PH et « for » PH , est-ce la même chose ? Souvent une même association représente les 2 facettes ; quels sont les impacts ?

VDE demande les commentaires du CA pour le prochain CA de mai. Le secrétariat y travaillera de son côté

GM : UNIA y travaillera aussi. Grip a mis l'accent sur emploi, éducation , protection et sensibilisation

Mettre le point à l'OJ de la rencontre avec UNIA du 18 avril

Le comble c'est que les contributions des conseils eux-mêmes risquent d'être réduites car ils n'existent pas/ ne sont pas en état de fonctionnement partout ! Cela étant, les conseils qui existent et qui ont la possibilité de le commenter sont bien évidemment invités à les communiquer au BDF. Le secrétariat envoie un mail en ce sens à Emilie Desmet pour le Commission wallonne, à Thérèse Kempeneers pour le Conseil COCOF et à Catherine Doetsch pour le Conseil COCOM

5. Election européennes – AG de travail : fixation date- Pour décision

VDE : il faut que les candidats belges le reçoivent au plus vite ; les partis encore avant ; ce qui signifie que nous devrions travailler dessus après les vacances

CA décide le 25.09 de 10h à 13h30 → le secrétariat

- fait un save the date
- Prépare en interne un projet de memorandum qui sera discuté à cette réunion du 25

6. Elections - accessibilité : Réponse de Bruxelles – Pour information

EDS : cela rejoint les engagements promis par la région bruxelloise à P. Verhaegen

EN RW, il y aurait une évaluation après les élections via internet . Pour ceux qui n'ont pas accès à internet, Altéo compléterait. L'idée serait aussi de conférer la compétence de l'évaluation au CAWAB

En Flandre, la question de la possibilité d'installer des urnes dans les institutions est de plus en plus souvent évoqué (demande partis CDV et SPA) mais fait aussi couler beaucoup d'encre : voir

<https://editiepajot.com/regios/7/articles/35322>, <https://www.hln.be/regio/oostende/geen-stemlokalen-in-woonzorgcentra~a459c768/>,

<http://www.limburg.be/Limburg/pers/2018-02-21-Provincebestuur-promoot-stemmen-in-het-rusthuis.html>

7. UE – Commission – Rencontre Commissaire Thyssen : 12/07/2018 **- Pour décision**

VDE : la réunion est donc confirmée au 12 juillet à 14h30. Madame Thyssen est d'accord de discuter de l'OJ proposé par le CA. Pour des raisons de sécurité et d'organisation, la EC nous demande de fixer au plus vite la délégation et de renvoyer un certain nombre d'informations.

Le CA s'accorde sur la délégation suivante : Gisèle, Peter, Veerle + secrétariat + parking pour Pierre et Gisèle

Le secrétariat confirme auprès de l'EC.

8. Directive accessibilité du web – Réunion Fedict : information en retour - Pour information

Sous la réserve de deux petites corrections (Dewispelaer finit par un « e » et intervention bas de la page 7 non pas de ZV mais de BD), le CA est d'accord avec le PV de Daniel Tresegnie.

Le secrétariat l'envoie donc au service traduction . Ensuite, quand on aura la traduction, les versions NL et FR seront envoyées aux membres présents à la réunion mais aussi à toutes personnes de contact des associations, en même temps que le PPT de Berckmans et Goes (pas arrivé à ce jour ; le secrétariat fait un rappel).

Dans le mail d'envoi aux personnes de contact, il faudra préciser les attentes insister sur :

- Le fait que même les associations qui n'ont pas participé à la réunion du 29/03 peuvent encore s'adjoindre et répondre
- Bien rappeler qu'ils doivent se positionner pour la fin mai sur les 3 modes de participation possible (voir page 7 du rapport) :
 - La participation à un groupe de travail, pour aider à construire les questions de la plateforme
 - Sans nécessairement participer au groupe de travail, qui serait d'accord de relayer l'information (via ses propres sites web, réseaux sociaux, ...)
 - Etre partie prenante pour collaborer à l'hébergement d'une réunion de consultation des citoyens

TD : ce qui est attendu du BDF est bien de formuler les questions et FAQ ?

EDS : l'exposé n'était pas toujours clair mais le but est effectivement de prévoir une question de débat très large et clivante et l'idéal serait qu'elle-même suscite des réflexions qui touchent aussi à d'autres domaines en lien avec l'accessibilité, de manière à au départ de cette consultation, peut-être avoir de la matière pour interpellier d'autres ministres aussi. Il faut tenter de réduire l'exercice au plus efficace rapport résultats/ temps : 5 réunions, c'est de trop.

Le CA s'accorde sur l'hypothèse de travail suivante :

- Le BDF demandera à ses associations de relayer l'information
- qu'elles hébergent par ailleurs la plateforme
- le Secrétariat prépare une note succincte, avec proposition de question et qqes FAQ, qui serait transmise au CAWAB (Lionel) et Inter
- date de réunion avec nos associations le 4 juin – 13h30
- Le CA souhaiterait aussi avoir l'engagement de Fedict qu'il recevra les résultats de la consultation

Le secrétariat envoie un message à Fedict sur le cadre souhaité. Après son accord, il envoie un message au GT et contacts BDF

9. CFHE – Séminaire « précarité et handicap » : information en retour - Pour information

GM : la situation de la pauvreté est aussi une réalité dans les pays voisins. En France, 30 % des PH renoncent à leurs soins de santé. L'allocation handicap s'élève à 830€/mois (le seuil de pauvreté à 1015€)

En Italie : le RIS s'élève entre 190 à 400€ selon le nombre d'enfants
Pour les PH qui ont une perte d'autonomie de moins de 70% : 300€/mois ; à plus de 70%, 510€/mois. Gianperro avait un regard très critique sur les quotas car ils ne sont pas respectés

Marion Steff a fait une présentation sur les ODD-

E. Grange de la EC a rappelé l'importance de l'EAA, du semestre européen et de la planification financière pluriannuelle qui va commencer au niveau de l'UE ; GM souhaiterait qu'il soit mieux suivi par le BDF. E. Grange a également abordé la nouvelles STRA 2020-2030 : elle sera écrite avec la nouvelle Commission et il y aura une consultation des ONG, en tenant compte des ODD, de l'UNCRPD et du pilier social (au travers notamment de son art 17 qui précise expressément la prise en compte du handicap)

VDE rappelle que le CSNPH rend depuis plusieurs années un avis à l'occasion des PNR ; il essaiera de suivre les travaux qui vont débiter quant à la planification pluriannuelle.

GM a également à l'occasion de cette réunion CFHE abordé avec A. Prévot et B. Gaurrier les dossiers EDC et Pictogramme. Le CFHE est partisan de l'EDC mais n'a pas eu l'occasion de l'exprimer au CA EDF (dixit Prévot). B. Gaurrier suit le dossier pictogramme et prétend que l'hologramme « déficience intellectuelle » est reconnu internationalement. Le secrétariat BDF doit lui écrire en lui demandant bases de reconnaissance internationale, par qui est-il reconnu ? où d'application ? diffusion, ...

10. ATINGO – Sommet mondial du tourisme : suivi - Pour information

VDE : la candidature du BDF a été introduite pour prise de parole sur l'EDC. GM insiste sur l'importance de la vitrine que fournira cet événement

EDS : Ambassadeur et logo . où en est-on ? VDE : le logo du BDF a été envoyé à ATINGO, elle ne se souvient pas avoir lu un envoi d'ATINGO quant à leur matériel de sensibilisation ; elle demande à Olivier de refaire un état du dossier au prochain CA de mai

TD s'étonne des frais de participation demandés au BDF ; Inclusion et le CAWAb bénéficient d'un tarif de 80€ et qui couvre la participation de 2 ou 3 participants ?

GM et EDS vont voir en interne la possibilité de réduire le coût de la participation du BDF

11. Réunion du CSNPH avec la Secrétaire d'Etat Demir 25 avril – points BDF

VDE énumère les points amenés par le CSNPH.

Le CA demande d'ajouter 4 points plus connotés BDF:

- Le rapport UNCRPD 2019
- Les ODD pour leur dimension handicap
- Un texte ambitieux pour l'EEA
- L'évaluation et la promotion de l'EDC

GM suggère de terminer la rencontre par le point « avenir du secrétariat » , le fait d'avoir fait un inventaire du travail réalisé permettrait de justifier d'autant plus le renforcement du secrétariat . GM rappelle aussi que la situation juridique fragile du secrétariat du BDF et la méconnaissance de son travail par le Cabinet Demir.

12. Réunion CSNPH - UNIA 18 avril – points BDF

VDE énumère les points amenés par le CSNPH. Le CA n'en ajoute pas d'autres

13. European Accessibility Act

CSNPH est invité officiellement aux discussions aux AE

14. Rapport alternatif Convention droits de l'enfant

VDE : Olivier a rédigé une proposition de rapport. L'idée est d'avoir l'accord du CA et de l'envoyer vers les conseils et les membres BDF , en leur demandant un retour d'information pour le 2 mai au plus tard.

GM : souhaiterait quelques ajouts :

- Tous les problèmes liés au transport scolaire et la durée des transports ;
- l'accueil de la toute petite enfance – crèches : manque cruel de places ; ce qui alimente la précarité dans couples et absence inclusion
- accueil préscolaire inexistant dans enseignement spécialisé

VVDE : traduction possible ? La prévenir. VDE propose si pas possible qu'elle donne de toutes manières ses contributions en NL

15. Divers

TD : Inclusion scolaire : la Flandre a été condamnée par le Conseil de l'Europe parce que le M-décret ne permet pas suffisamment l'inclusion des enfants handicapés - voir site GRIP <https://www.gripvzw.be/nl/artikel/166/vlaanderen-schendt-het-recht-op-inclusief-onderwijs> . Le traitement de la plainte FR est attendu pour début 2019 : Inclusion est raisonnablement optimiste quant aux probabilités de condamnation de la communauté FR (réclamation collective 2016)

TD propose qu'Inclusion relaye les avis du CSNPH et autres rapports BDF, ... via Twitter. VVDE propose de même via la VFG.

VDE remercie pour la proposition mais en même temps se dit incapable d'assurer la gestion du suivi.

VVDE et TD expliquent que Twitter contrairement à Facebook ne nécessitent pas de modérer ; l'avantage de Twitter c'est véritablement la diffusion rapide de l'information